ARTOIS PRESSES UNIVERSITÉ

**Feuille de style**

**Mise en forme**

* Utiliser une police 12, interligne 1,5, avec des marges minimum de 2,5 cm.
* Éviter de subdiviser à l’excès, et bien indiquer la hiérarchie des titres.

**Typographie (pour les articles en langue française)**

Pour les articles et/ou citations en langue étrangère, on respectera les usages qui lui sont propres.

* Régler le logiciel de traitement de texte recommandé, soit « Word », **en langue française** de façon que les **guillemets** soient français, que les **espaces insécables** se positionnent automatiquement (notamment pour les signes doubles : ; ? !), et que les **tirets** encadrant une partie de phrase mise en relief soient « semi-quadratin » (tirets moyens).
* **Accentuer les lettres capitales**; évitez l’usage des petites capitales.
* Indiquer les **siècles** en chiffres romains suivis d’un e en exposant (XIXe).
* Mettre en **italique**:
	+ les **titres** d’ouvrages, de films, de documents iconographiques ;
	+ les **expressions étrangères**, sauf les locutions latines « in », « cf. » et « etc. », passées dans l’usage français ; ***ibid. (ibidem)*, *op. cit*., *id. (idem),* *passim***étant des mots latins, ils doivent être en italique.
	+ les **citations en langue étrangère**

N.B. : On proscrit normalement la redondance guillemets + italique, sauf dans le cas des citations en langue étrangère intégrées dans le corps du texte : les guillemets sont alors en romain et le texte en langue étrangère en italique.

* Ne jamais utiliser le soulignement.
* Vérifier que les **apostrophes** aient toujours la forme ‘ – pas d’apostrophe droite.

**Citations**

* Les **longues citations** (plus de deux lignes) doivent être distinguées du corps du texte en allant à la ligne avant et après (la mise en forme définitive sera assurée par nos soins). Elles seront en **romain sans guillemets** pour les citations en **français** et en **italique sans guillemets** pour les citations en **langue étrangère**.
* Les **citations courtes**, au fil du texte, doivent être encadrées de « guillemets français » (avec espaces insécables après guillemets ouvrants et avant guillemets fermants) – s’il y a une citation dans la citation, passer aux “guillemets anglaisˮ (sans espaces) ; proscrire les guillemets droits. Le texte d’une citation en langue française reste en romain ; il passe en italique s’il s’agit d’une langue étrangère ; les guillemets sont toujours en romain.
* Les guillemets ayant pour fonction d’authentifier la citation, on ne les fermera qu’après la ponctuation, *quand celle-ci en est indissociable* (c’est notamment le cas des points d’interrogation et d’exclamation). Il faut parfois donner à la fois la ponctuation de la fin de la citation, et la ponctuation de la fin de phrase.

*Exemples :*

La Fontaine se propose de démontrer que « la raison du plus fort est toujours la meilleure ».

Le loup de la fable interroge : « Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ? ».

* **Toutes les citations de textes en langue étrangère seront traduites en français.** Si vous voulez citer les versions originales, vous pouvez le faire dans le corps du texte, avec traduction en note, ou l’inverse. S’il s’agit uniquement d’un texte de note, la citation originale sera suivie de la traduction entre crochets. Dans les deux cas, il faut un renvoi bibliographique adéquat : donnez les références de la traduction française publiée que vous citez ou mentionnez que la traduction est de votre plume. S’il n’y a pas de traduction publiée, il est conseillé de renvoyer précisément à la version originale, de préférence en la citant *in extenso*, soit au moins par une référence avec pagination exacte.

**Notes de bas de page**

* Insérer les notes en utilisant la fonction automatique, et non de manière manuelle.
* Attention à la **position de l’appel de notes**: il est placé avant la ponctuation, sauf s’il suit une citation :
	+ pour les citations longues, distinctes du texte, l’appel est à la fin de la citation (après le dernier mot s’il s’agit d’une phrase tronquée sans ponctuation finale, ou après le signe de ponctuation finale) ;
	+ pour les citations courtes, l’appel de note doit se trouver *après* le guillemet fermant, mais éventuellement avant la ponctuation de la phrase accueillant ladite citation.

*Exemples :*

La Fontaine se propose de démontrer que « la raison du plus fort est toujours la meilleure »1.

Le loup de la fable interroge : « Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ? »2.

* Toujours **terminer la note par un point**.
* Écrire p. 2 (avec une espace), et non p.2 (*idem* pour vol., t., etc.), et p. 122-123.

**Bibliographie**

* Afin de se conformer aux normes bibliométriques internationales, il est recommandé de reprendre l’intégralité des références citées dans l’ouvrage sous forme d’une **bibliographie finale**. Classer les œuvres par ordre alphabétique du nom d’auteur (ordre de présentation : nom puis prénom).
* Les renvois à des sites Internet doivent comporter l’adresse de la page consultée et la date de consultation.
* Merci de veiller à la cohérence des indications bibliographiques en respectant les **normes françaises** telles qu’illustrées par les exemples donnés ci-dessous (attention notamment à la ponctuation, différente des normes germaniques ou anglo-saxonnes).
* **Titre d’ouvrage**: Prénom, Nom de l’auteur, *Titre*, éditeur scientifique, préfacier, traducteur (s’il y a lieu), lieu d’édition, nom de l’éditeur, « coll. » (s’il y a lieu), date. Indiquer entre crochets la date de première édition après le titre si cela est signifiant (ouvrages anciens, critiques de référence, mais anciennes).

*Exemples :*

Minou Drouet, *Arbre mon ami*, Paris, Julliard, 1956, p. 56.

Jean-Luc Domenach et Philippe Richer, *La Chine, 1949-1985*, Paris, Imprimerie nationale, « Notre Siècle », 1987.

* **Emploi des majuscules dans les titres**
	+ Dans les titres commençant par un article défini, on met une majuscule au premier substantif et aux mots qui le précèdent éventuellement, sauf effet de symétrie.

*Exemples : Le Dernier Jour d’un condamné,* mais *Le Rouge et le Noir*.

* + Pas de majuscules internes dans les titres commençant par « Un(e) » ou constituant une phrase.

*Exemples : Une vie*, *La guerre de Troie n’aura pas lieu.*

* Cas d’un **ouvrage en langue étrangère**: indiquer en note le titre original de l’œuvre, son titre français, et le nom du traducteur. Si l’ouvrage n’est pas traduit, indiquez le sens du titre en français entre crochets.

*Exemple*:

Volker Klotz, *Erzählen: von Homer zu Boccaccio, von Cervantes zu Faulkner* [Le récit, d’Homère à Boccace, de Cervantes à Faulkner], Munich, C. H. Beck Verlag, 2006.

* **Titre d’article de revue** (ou partie d’ouvrage collectif, poème, nouvelle, chapitre) : « Titre de l’article », *Titre de la revue ou du livre*, n° \*\* : *Titre éventuel du numéro*, lieu d’édition, date, éventuellement pages (s’il y a plusieurs pages, écrire p. et non pp.).

**La précision « dans » n’est pas obligatoire.**

Exemples :

Dominique Descotes, « Les machines de Cyrano de Bergerac », *XVIIe siècle*, n° 240, juillet 2008, p. 535-547.

Claude Lévi-Strauss, « Comment meurent les mythes », [dans] *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon, 1973, p. 301-315.